

Réunion d'informations

Rentrée 2025

Petite section

Présentation de l'école

- L'école maternelle Maurice Ravel se compose de 6 classes:

1 classe de Petite section

1 classe double niveau Petit – Moyen

1 classe de Moyenne section

1 classe double niveau Petit - Grand

2 classes de Grande section

6 ATSEM accompagnent les enseignantes au sein des classes.

Les horaires

- Tout retard éventuel peut provoquer des angoisses pour l'enfant et perturber le service des personnels.

MERCI DE RESPECTER LES HORAIRES

- Les horaires de l'école (à respecter scrupuleusement)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

de 8h20 à 8h30. Sortie à 11h30

de 13h05 à 13h15. Sortie à 16h10

Absences et obligation scolaire :

- Les enfants doivent fréquenter l'école afin de faciliter leur intégration dans la classe et permettre l'acquisition de l'ensemble des apprentissages.
- Les parents doivent prévenir et justifier toute absence.
- Merci de signaler toute maladie contagieuse.

Le Personnel de l'école

- La directrice

- Coordonne le fonctionnement de l'école et la mise en place de projets
- Assure les bonnes relations avec les différents partenaires (Famille, Mairie, Education nationale)
- Enseignante et Maître formateur qui a une classe à charge à mi-temps.

- Les enseignantes

- Organisent et programment les apprentissages et les activités dans leurs classes.
- Accompagnent chaque enfant avec bienveillance pour progresser en confiance vers le statut d'élève.

- Les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles)

- Assistent les enseignant(e)s dans l'encadrement des élèves.
- Préparent et entretiennent le matériel et les locaux de l'école
- Possèdent un diplôme Petite Enfance

- Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Il intervient dans l'école, sur demande des enseignants et avec l'accord des familles, soit au sein de la classe, soit dans une classe à part, de manière individualisée ou par petits groupes.

- Psychologue scolaire

Il peut mener une observation en classe, faire un bilan et/ou proposer un suivi de l'enfant.

- Maitre E

Il intervient pour des difficultés d'apprentissages scolaires.

- Maitre G

Il intervient pour des difficultés d'adaptation à l'école et aux exigences scolaires

- L'Infirmière scolaire (Julie BLOND)

Elle procure les petits soins, elle prévient les risques sur la santé physique et mentale des élèves, elle informe et sensibilise les élèves et les personnels d'éducation aux enjeux de santé.

Ses missions sont guidées par des enjeux fondamentaux de santé publique et de réussite scolaire.

Elle s'occupe de la mise en place de PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Elle s'occupe des paniers repas

- Les animateurs

➤ Ils interviennent et ont la responsabilité des enfants sur tous les temps qui ne sont pas des temps de classe (matin, midi, soir, mercredi et vacances scolaires).

➤ Ils sont recrutés et rémunérés par la municipalité.

Relations parents – enseignants :

- Les parents sont invités à signaler tout problème de santé ou familial.
- Une réunion d'information a lieu en début d'année scolaire avec l'enseignante de votre enfant.
- Les enseignantes peuvent rencontrer les parents sur rendez-vous à des moments qui conviendront de part et d'autre.
- L'école est ouverte aux familles et le partenariat est essentiel. Tout est mis en œuvre pour que les parents et l'école entretiennent des relations de confiance et d'échanges réguliers.

Une journée en Petite section

- L'accueil le matin entre 8h20 et 8h30
- L'arrivée du matin en maternelle est une étape importante pour assurer **une transition en douceur entre la maison et l'école.**
- Les parents sont autorisés à entrer en classe entre 8h20 et 8h30.
(Jusqu'au vacances de la Toussaint une tolérance pour rester un peu plus longtemps)

L'accueil



**Obligation de badger les activités (cantine / goûter)
Ce sont les parents qui badgent !**

Après les dernières consolations pour les plus chagrinés par la séparation, c'est le regroupement matinal. L'enseignante rassemble les enfants pour un moment de discussion, de chanson ou de comptine afin de créer une **atmosphère chaleureuse** et de **favoriser le lien social**.

Les temps d'apprentissage sont **pensés et organisés** par l'équipe pédagogique comme des temps d'éducation à part entière. Ils donnent des repères sécurisants aux jeunes enfants et favorisent leur développement physique, affectif, social et cognitif.

- Les ateliers d'apprentissage

Temps d'apprentissage structurés avec des activités en petits groupes. Ces activités **d'apprentissage** sont variées et favorisent le **développement cognitif** et la **motricité fine** chez chaque enfant (jeux éducatifs, jeux de société, puzzles, jeux de construction, activités sensorielles, reconnaissance des lettres, des nombres, des couleurs, ...)

- L'activité physique

Tous les jours pendant 30 minutes, les enfants font des activités autour d'actions motrices: se déplacer, manipuler des objets, les projeter, les recevoir, assurer son équilibre.



- La récréation

La récréation est un temps de **30 minutes** qui permet aux enfants de se **détendre**, de **bouger** et de **jouer** dans un espace extérieur aménagé et sécurisé. Il s'agit, généralement de la cour de l'école, ou de l'intérieur des locaux scolaires si les conditions météorologiques sont mauvaises.

Les **professeurs et les ATSEM surveillent la cour avec attention et vigilance**. Ils s'assurent de la bonne sécurité des enfants pendant ce temps essentiel de détente et de socialisation.

➤ La récréation se fait par section. Une enseignante et son ATSEM sont de surveillance des enfants.



La Pause méridienne





Temps de repos

L'après - midi



Lever



Temps de classe

Les programmes de l'école maternelle

Entrer à l'école maternelle, c'est entrer dans une collectivité qui a des programmes nationaux d'enseignement. Ces programmes s'organisent autour de 5 domaines. (<https://eduscol.education.fr/83/j-enseigne-au-cycle-1>)

- 1. Le développement et la structuration du langage oral et écrit
- 2. L'acquisition des premiers outils mathématiques
- 3. Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- 4. Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- 5. Explorer le monde

Le carnet de suivi des apprentissages

- À l'école maternelle, deux outils permettent d'assurer le suivi des apprentissages et des progrès des élèves :

- Le carnet de suivi des apprentissages :

Il est communiqué 2 fois par année scolaire aux parents. Une fois en janvier avec un rendez-vous individuel puis une deuxième fois en fin d'année scolaire (de la PS à la GS).

- La synthèse des acquis de l'élève.

Elle est complétée à la fin de la GS pour faire le bilan des 3 années de Cycle 1.

Un bobo ? une dispute ? :

- Ne paniquez pas, rien de grave. Il faut rassurer votre enfant car l'école, c'est aussi l'école de l'apprentissage du vivre avec les autres.
- Les problèmes de l'école se règlent dans l'école.
- Quoiqu'il en soit, l'enseignante vous informera de tout souci de cet ordre.

Règlement intérieur :

- Le règlement intérieur de l'école vous sera distribué après le 1^{er} Conseil d'école en Octobre. Il doit être signé.
- Les médicaments, les jouets et les bonbons ne sont pas autorisés à l'école.

La Charte de la laïcité

- Elle sera distribuée à la rentrée. Elle doit être signée.

Le Péri scolaire

Réunion d'information à la rentrée

- Temps du midi, le mercredi, le goûter sous la responsabilité du Centre de Loisirs.
- Obligation de remplir les fiches du Centre de loisirs même si votre enfant n'est pas inscrit le mercredi ou pour le goûter.

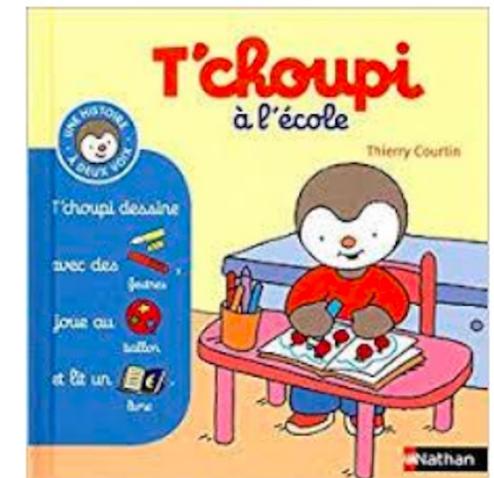
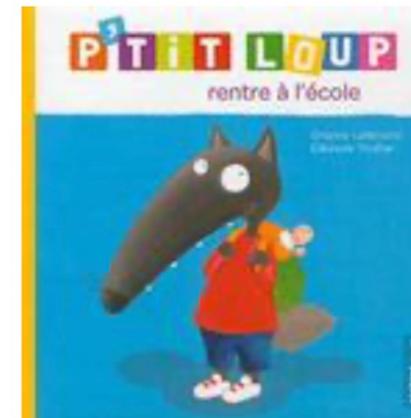
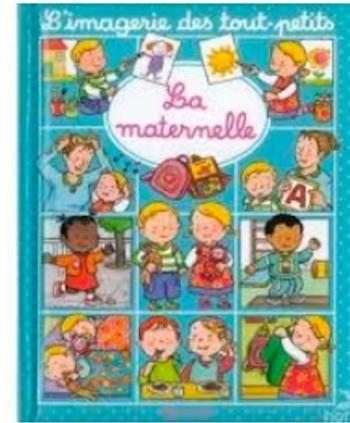
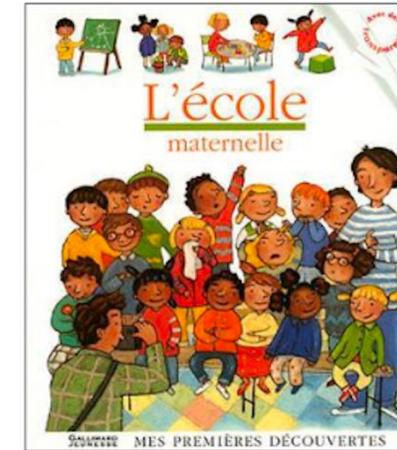
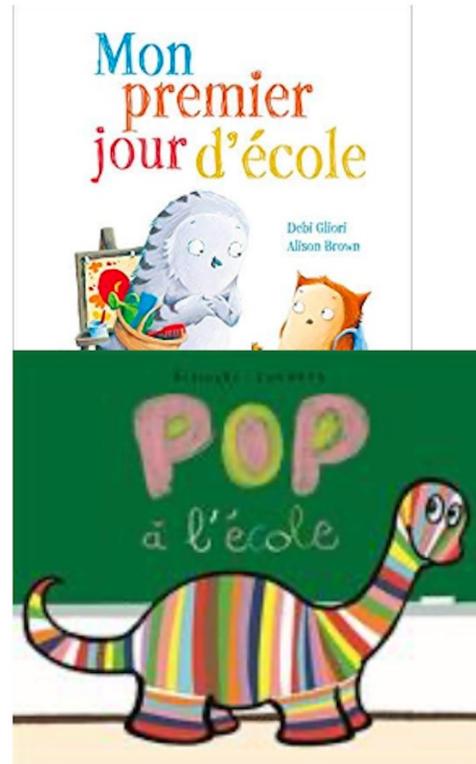
Les Représentants de parents d'élèves

- Liste indépendante « Les maternelles » Ravel
- Possibilité de les rejoindre.
- Une réunion sera faite à la rentrée
- Election des Représentants de Parents d'élèves en Octobre 2025.
- Contact :
parents.ravel.maternelle@gmail.com

Les dangers des écrans :



Des livres pour parler de la rentrée :



Ce sera sans doute plus facile si...

Je suis capable de quitter papa ou maman sans pleurer.

Je suis propre, je sais demander pour aller aux toilettes.

Je commence à faire des choses tout seul.

Je réponds ou je viens quand j'entends mon prénom.



J'accepte de prêter mes jeux.

Je suis capable de jouer avec les autres enfants.

Je suis capable d'attendre un peu avant d'obtenir quelque chose.

Rentrée le Lundi 1er septembre 2025

- Groupe A de 9 h à 10h10

Noms de famille : A à J

- Groupe B de 10h20 à 11h30

Noms de famille : K à Z

Rentrée échelonnée des Petites Sections

Les deux premiers jours sont une prise de contact, avec les camarades de la classe, avec la maîtresse, l'ATSEM, les locaux, qui ne doivent pas être trop longs.

C'est pourquoi, les petits **ne déjeuneront pas au restaurant scolaire et n'auront pas classe l'après-midi les deux premiers jours.**

Organisation des deux premiers jours :

	Lundi 1er septembre	Mardi 2 septembre	A partir du Jeudi 4 septembre
Matin	Groupe A: de 9h00 à 10h10 en présence des parents les premières 30- 45 min. Groupe B : de 10h20 à 11h30 en présence des parents les premières 30- 45 min.	Toute la classe de 8h20-35 à 11h30 Les enfants se retrouvent en classe entière sans les parents. Le temps de séparation doit se réduire à 15 minutes.	Toute la classe de 8h20 à 11h30
Pause méridienne	Pas de cantine	Pas de cantine	Cantine
Après-midi	Pas classe l'après-midi	Pas classe l'après-midi	Toute la classe de 13h05 à 16h10